

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5070275

N/REF : 16/07/2025 10H47 C:025951 I:32561
V/REF : 940650
V/Email reçu le Mercredi 16/07/2025 à 10H47

**SOCIETE HABITATION DES ALPES
METRO EST OISANS GRESIVAUDAN
6 RUE SIMONE VEIL
38170 SEYSSINET PARISSET**

V/REF.IMM. 0837
IMMEUBLE : GOUTEY -0837
1-3, VALLON DU GOUTEY
HAMEAU DU GOUTEY
38700 CORENC

Fontaine, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: Lot11-Plomberie Sud Isere

LOCALISATION : ALLEE 2 GOUTEY - LGT 2 AU RDC DE MME HOFMANN-TEL*0623387824*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE ECOULEMENTS SOUS LE LAVABO DE LA
SDB

Donneur d'ordre : M. D. SARTOR

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 18/07/2025 A 17H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME HOFMANN AU RDC
CONSTAT: FUITE AU NIVEAU DE L'EVACUATION DU LAVABO QUI EST DEBOITE
REMISE EN PLACE DE L'EVACUATION AU NIVEAU DU SIPHON
CONTROLE BON ETANCHEITE ET BON ECOULEMENT - OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 22/07/25 à 10H05 M. D. SARTOR

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5070275

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS407-Ff Recherche de fuite <=2h00	1	171,95	171,95
	TOTAL H.T.			171,95
	T.V.A. a 10,00%			17,19
	TOTAL T.T.C.En EURO			189,14

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN